GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

Rapport d'activités

2019-2020

Mot du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Depuis près de 50 ans, les groupements forestiers jouent un rôle essentiel dans l'aménagement durable des ressources forestières, et ce, au bénéfice du Québec et de ses régions.

L'importance économique des groupements forestiers et leur contribution à la valorisation et à l'enrichissement du patrimoine forestier québécois ne sont plus à démontrer. C'est une des raisons pour lesquelles Groupements forestiers Québec est un partenaire de premier plan du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Je suis fier d'offrir un appui soutenu aux différentes actions menées par votre organisation. Le Plan de soutien des partenaires au développement de la forêt privée 2020-2024, que j'ai dévoilé en février 2020, en est un bon exemple. À ce plan s'ajoutent de nombreuses mesures budgétaires qui ont permis la mise en œuvre d'initiatives de soutien aux propriétaires forestiers.

L'un des principaux enjeux de l'heure concerne l'augmentation de la production de bois au Québec, et ce, dans le but de créer plus de richesse. C'est pourquoi la future Stratégie nationale de production de bois inclura des objectifs concrets afin d'y parvenir.

Le Québec fait face à une crise sans précédent. La pandémie de COVID-19 n'épargne pas le secteur forestier et entraîne des répercussions économiques majeures pour l'ensemble des entreprises québécoises actives dans le domaine. Je tiens à rappeler que le gouvernement travaille activement à préparer la relance économique du secteur forestier. Soyez assurés que, pour y contribuer, nous aurons grandement besoin de vous. Le partenariat que nous avons développé avec les groupements forestiers a notamment permis à la forêt privée de faire des avancées importantes. Et je suis convaincu qu'il en sera ainsi en unissant nos efforts pour surmonter les répercussions liées à la pandémie.

Le Québec peut être fier de disposer d'un réseau de professionnels dynamiques comme vous l'êtes. Grâce au modèle d'affaires unique que vous avez développé et qui fait d'ailleurs l'objet d'une reconnaissance officielle par le Ministère, les propriétaires de lots boisés peuvent compter sur un précieux soutien pour aménager leurs forêts. Les groupements forestiers du Québec sont un maillon fort qui permet au MFFP de mettre en œuvre efficacement différentes mesures destinées aux propriétaires forestiers.

Plus que jamais, le Québec et ses régions ont besoin de vous afin que le secteur forestier puisse contribuer à la création de la richesse au Québec.

Pierre Dufour
Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Votre gouvernement

Québec

Les groupements forestiers en chiffres (2019-2020)

Provenance du chiffre d'affaires (millions $)

Vente de bois	107,84
Budget d'aménagement regroupé	27,08
Forêt publique	30,69
Programme d'investissement sylvicole	1,44
Programme de création d'emplois	0,23
Autres	29,19

Chiffre d'affaires total 196,47 $

Membership

26 343 propriétaires membres

Superficie sous aménagement **1,64** million d'hectares

Emplois spécialisés

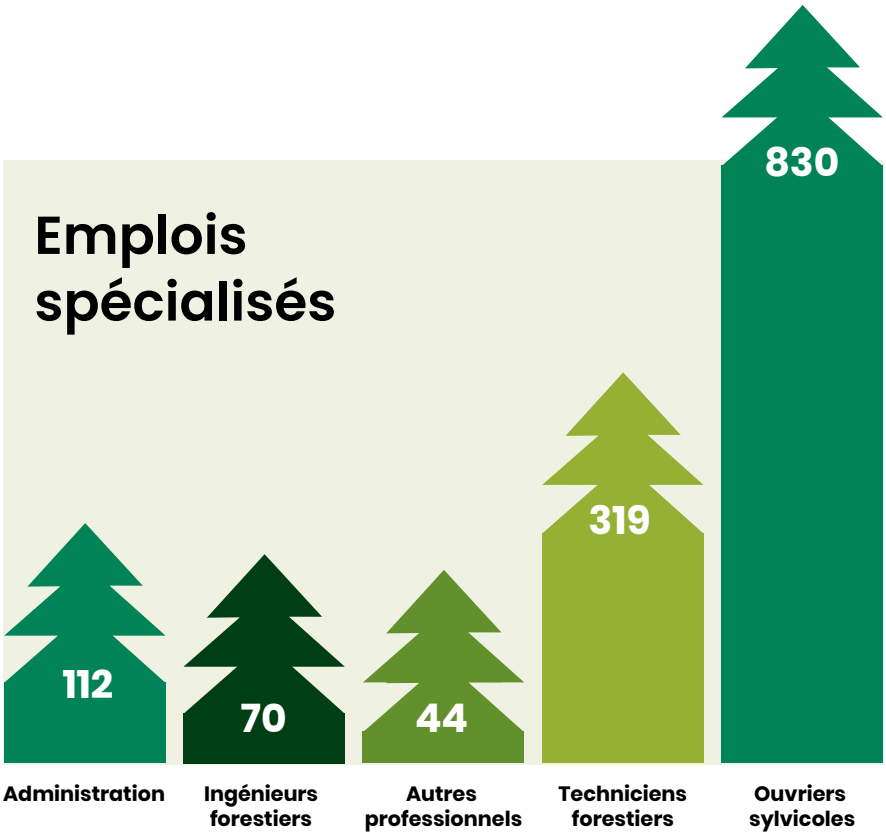

Retombées (millions $)

Masse salariale
38,13

Sous-traitance
75,71

Droits de coupe aux propriétaires
30,04

Table des matières

Mot du président 6

Mot du directeur général 8

Mission et vision 10

Représentation 11

- Rencontre avec le ministre des Forêts de la Faune et des Parcs 11
- Financement de la forêt privée 12
- Fiscalité distincte pour les producteurs forestiers 12
- Comité de liaison avec le ministère de l'Environnement 13
- Cellule de crise TBE 13
- Milieux humides 13
- Programme de remboursement de taxes foncières 14
- Forum des partenaires 14
- COVID-19 15
- Conseil d'administration et employés 18

Catalyseur de développement 19

- Développement informatique 19
- Comité main-d'œuvre 20
- Conservation de la nature Canada 21
- Collaboration avec les partenaires 22
- Section des partenaires 23
- Reconnaissance du modèle d'affaires des groupements forestiers 25
- Latitude professionnelle 25
- Statut de producteur forestier 25
- Grille de taux en forêt privée 26
- Forêt publique 26
- Pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES) 27
- Associations membres 28

Forum d'échange/ Connaissances 30

- Un nouveau nomà faire rayonner! 30
- Nomination d'un directeur des communications 30
- Congrès 2019 31
- Rendez-vous printanier 31
- Page Facebook 31
- Info-RESAM /Groupements forestiers 32
- Questionnaire annuel 32
- Sondages 32
- Répertoire des groupements forestiers 32

Services aux membres 33

- Service informatique de première ligne 33
- Assurances 33
- Régime de retraite 33
- MFOR 34
- MFOR+ 34
- Entente Sygif 34
- Liste des comités de Groupements forestiers Québec 35
- Liste des comités externes 36
- Liste des ententes provinciales de Groupements forestiers Québec 36
- Activités de représentation 37

GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

Édition et diffusion : Groupements forestiers Québec
1175, Lavigerie, bur. 203 Québec, QC, G1V 4P1
Tél. : 418 877-1344 | Téléc. : 418 877-6449

groupementsforestiers.quebec

facebook.com/Groupementsforestiers

Conception et réalisation : Isabelle Gagnon
Impression : Les Éditions Forestières

Mot du président

Un actif résilient !

Je suis heureux d'écrire pour la première fois, le mot du président de Groupements forestiers Québec. En effet, c'est cette année que nous avons changé le nom de notre organisation provinciale. Ce changement n'est pas anodin. Il représente un jalon dans la reconnaissance des groupements forestiers du Québec. Notre objectif est de créer une marque de commerce plus forte pour nos organisations. Une marque de commerce qui s'appuie sur votre dévouement et vos efforts à la cause de l'aménagement regroupé des lots boisés privés. Merci !

Lorsque je me suis mis à l'écriture de ce texte, la pandémie de COVID-19 occupait toute la place dans mon esprit. Comme si rien ne s'était passé avant. Comme si notre réalité ne se limitait qu'à des considérations de distanciation sociale et de règles sanitaires. Mais non, ce n'est pas le cas. Cette crise n'est simplement qu'un autre défi que nous surmonterons.

Le riche passé de nos groupements forestiers est ce qui me permet d'être confiant en l'avenir. Un passé parsemé de crises et de défis que nous avons relevés ensemble. La fermeture des paroisses par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) dans les années 70 a présidé à la création des groupements forestiers. Ce fut une réponse de gens qui voulaient participer à la solution. Mais il y en a eu d'autres. La crise du verglas a aussi mobilisé nos troupes. Que dire de la crise économique et structurelle de 2008. Durant cette période, nous avons été le dernier rempart pour maintenir la main-d'œuvre en région. Il ne faudrait pas oublier l'importance qu'a prise la forêt privée sur l'échiquier provincial après plusieurs années de vaches maigres.

Les gestes que nous avons posés par le passé sont des moyens supplémentaires que nous nous sommes donnés pour nous aider à contribuer au développement de nos organisations ainsi que des communautés dans lesquelles nous évoluons. Cette année, ce fut encore le cas.

Avant cette pandémie, nous avons encore démontré que nous pouvions mobiliser le bois en forêt privée. Je vous en félicite. Les investissements tant en ce qui concerne les équipements que pour la formation de la main-d'œuvre ont été encore très importants chez les groupements. C'est ainsi nous avons été en mesure encore une fois d'améliorer notre performance au cours des douze derniers mois.

Cette année, ce fut aussi l'occasion de continuer à explorer les synergies entre les groupements forestiers. Nous avons assisté à la naissance d'un nouveau groupement forestier, celui de Grand Portage et les débuts de plusieurs initiatives.

Du côté provincial, ce fut une année de grande reconnaissance. L'aboutissement de nombreuses heures de travail. Dans son budget, le Gouvernement du Québec a prévu une somme de 26 M$ sur cinq ans pour soutenir la mise en valeur des forêts privées, la prolongation et la bonification du mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers privés, de même qu'un montant de 2 M$ pour l'inscription des propriétaires de boisés privés qui pourraient bénéficier d'un taux de taxation municipal distinct. Le gouvernement a également annoncé la

mise en place d'un comité de liaison dont l'objectif sera de simplifier l'administration du régime fiscal applicable aux exploitants de boisés privés. Il faut aussi ajouter l'octroi d'un montant de 65 M$ pour accroître la contribution de l'industrie forestière à la lutte aux changements climatiques. Cette enveloppe servira à soutenir des initiatives aussi bien en forêt publique que privée.

Nous avons également travaillé sur plusieurs partenariats. Trois retiennent particulièrement l'attention. Le partenariat avec la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) a été étendu au-delà du conseil d'administration des Éditions Forestières en embauchant un directeur des communications commun aux deux organisations.

Le second avec Conservation de la nature Canada. Ce partenariat nous amène à travailler sur des solutions gagnantes/gagnantes entre le monde de la conservation et celui de l'aménagement forestier. Ces actions permettent à tous de voir que les deux approches sont non seulement compatibles, mais aussi complémentaires.

Finalement, un comité de liaison avec le ministère de l'Environnement, celui des forêts, la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) et nous a été mis en place afin de discuter des différents enjeux du secteur de l'environnement et de voire à développer de nouvelles synergies.

Nous avons continué à travailler très fort avec notre association sœur (FPFQ) pour faciliter la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Il nous a été possible d'élargir les critères d'admissibilité pour protéger les petites forêts privées et obtenir un budget de 3 M$ sur 2 ans. Cette solidarité nous a aussi été très utile pour défendre les intérêts des propriétaires de lots boisés dans le dossier des milieux humides.

Qui plus est, après une première phase de développement, nous avons pris les moyens afin de développer le logiciel RESAM-Géomatique afin de refléter les besoins technologiques modernes.

Je suis particulièrement fier du travail que nous avons fait afin de faire face à la pandémie de COVID-19. Nous avons été des premiers travaux afin de doter le secteur forestier de règles sanitaires permettant la réalisation de travaux en forêt. Nous avons aussi participé à la création de formations, d'une ligne d'aide, ainsi qu'à des webinaires. Nous avons aussi travaillé avec l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) afin de trouver des modalités de signature sans contact.

Qui plus est, nous avons travaillé de pair avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) afin de mettre en place rapidement des mesures facilitantes pour la réalisation de travaux sylvicoles en forêt privée et ainsi, protéger la force de travail de nos organisations. Finalement, nous avons pu obtenir des compensations intéressantes qui nous aident à protéger nos travailleurs et propriétaires.

Nous pouvons compter sur un réseau de 38 groupements forestiers qui partagent les mêmes objectifs de développement régional. Aujourd'hui, nous sommes fiers du chemin parcouru et nous regardons avec confiance celui qu'il reste à faire.

Je vous remercie de partager votre passion pour la forêt privée et votre volonté de contribuer au développement de votre groupement forestier et de votre communauté. L'attachement et l'intérêt que vous portez à votre organisation provinciale ont une valeur inestimable. Encore une fois, vous faites la preuve que la recherche de consensus est beaucoup plus forte que l'isolement.

Permettez-moi finalement de remercier le conseil d'administration qui a su diriger la barque de main de maitre. Son avis éclairé a permis à groupements forestiers Québec de tirer son épingle du jeu. Un grand merci aussi à l'équipe d'employés de l'organisation. Leur grande disponibilité et leur connaissance des dossiers ont été de bon conseil pour moi.

Rénald Bernier,
Président de
Groupements forestiers Québec

Mot du directeur général

On a tendance à le dire chaque année, mais cette fois c'est particulièrement vrai, 2019-2020 n'a pas été de tout repos! Après un début prometteur, la pandémie de COVID-19 nous a forcés à revoir tout notre plan de match. Heureusement, les efforts que nous avons déployés depuis plusieurs années afin de nouer des relations fortes avec nos partenaires ont porté fruit.

En effet, non seulement nous avons été à même de faire progresser la forêt privée, mais nous avons agi avec complicité avec les autorités afin de réajuster le tir rapidement.

Ainsi, nos travaux ont mené à l'obtention d'investissements supplémentaires pour le développement de la forêt privée assortis d'une prévisibilité de cinq ans qui est fort importante. Ce sont 26 M$ de plus auxquels il faut ajouter une partie des 65 M$ du programme de lutte contre les changements climatiques, ainsi que la bonification du mécanisme d'étalement du revenu.

Ce sont les efforts de l'ensemble des producteurs regroupés qui nous ont permis de faire ces gains. N'oublions pas que depuis 2012, le chiffre d'affaires est passé de 112 M$ à 210 M$ et les ventes de bois sont passées de 33 M$ à 99 M$!

On ne peut parler de la dernière année sans dire quelques mots sur le développement informatique. D'une part, un grand nombre de formations ont eu lieu au cours de la dernière année. On compte une vingtaine de formations pour les trois nouveaux modules, une dizaine de formations RESAMGIS et quelques formations sur la paie forestière (GESTFW). On remarque un réel engouement pour la formation depuis deux ans, ce qui atteste de l'intérêt de nos progiciels ainsi que de la volonté des membres de développer leurs compétences.

Nous avons aussi été à même de développer un outil de saisie numérique terrain. Nous déployons présentement les efforts afin d'en assurer la livraison prochainement. On sent déjà un vif intérêt de la part des groupements forestiers. Il faut dire que cet outil peut permettre de gagner plus de 20% en efficacité. Un gain très appréciable!

Afin d'accélérer le développement informatique, nous avons aussi été à même de trouver de l'aide financière à hauteur de 280 000 $.

Parler de la saison 2019-2020, c'est aussi parler de l'éclosion de la pandémie de COVID-19. Immédiatement après l'éclosion de la pandémie, des canaux de communications très efficaces ont été établis avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ainsi que le cabinet du ministre Dufour.

Nous avons milité pour doter le secteur forestier de règles sanitaires uniformes permettant la réalisation de travaux en forêt. Notre association avec Formabois et Forêt Compétences a conduit à la production en un temps record d'un guide de préparation d'un plan de lutte contre les pandémies spécifique au secteur forestier.

Nos efforts ont aussi conduit à l'ajout de travaux, des assouplissements administratifs dans les agences, le financement du Guide COVID-19, des ajustements à la grille de taux et des directives claires pour la signature par les producteurs forestiers.

Nous nous sommes assurés de bénéficier des mesures du gouvernement en regard à la formation des employés. Groupements forestiers Québec a demandé et obtenu plus de 250 000 $ pour quatre formations liées à notre logiciel informatique.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre plan de développement. À cet égard, une attention particulière a été consentie à la communication et aux échanges entre membres et partenaires. Ainsi, nous avons multiplié les sondages, les comités ainsi que les publications de l'info-Groupements forestiers afin de rester près des réalités de nos membres.

Le processus de reconnaissance du modèle d'affaires a continué d'avancer. Les groupements forestiers ont tous dû remplir une déclaration de conformité électronique et préparer des registres pour le MFFP. C'est ainsi que huit groupements forestiers seront audités sur place chaque année.

Nous poursuivons le développement des collaborations avec nos partenaires afin de travailler de manière commune et d'augmenter l'efficacité de nos actions. C'est le cas du partenariat avec Conservation de la nature Canada et aussi de celui avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) sur les dossiers épineux de la TBE et des milieux humides. Les travaux de cette cellule d'urgence TBE ont notamment permis d'obtenir dans la dernière année 3 M$ supplémentaires sur 2 ans pour augmenter les travaux de reboisement dans les régions affectées. De plus, le programme a été amélioré et la superficie minimale des blocs d'arrosage d'insecticide biologique sera dorénavant de 4 hectares.

Groupement forestier Québec a maintenu le développement de services aux membres dont le programme exclusif d'assurances collectives et d'assurances générales ainsi qu'un programme de régime de retraite. Nous avons aussi mis à la disposition des groupements des formations sur la fiscalité, la gouvernance et la récolte de bois. Ces services s'ajoutent aux programmes de formation MFOR et MFOR+, pour lesquels nous avons obtenu 100 000$ supplémentaires par année pour une période de trois ans.

L'ensemble des activités réalisées au cours de l'année vous est présenté dans les pages qui suivent. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à l'excellente collaboration des membres qui ne ménagent pas les efforts en participant à nos différents groupes de travail. Cette participation est essentielle et permet de développer des visions de développement connectées aux réalités du terrain de nos organisations. Elle permet de plus d'étoffer nos positions avec l'apport des compétences d'un réseau où œuvrent plus de 2600 personnes qualifiées.

Il m'apparaît aussi fort à propos de remercier Rénald Bernier pour son implication. Le travail du président fut de première qualité dans des situations souvent très complexes. Je tiens aussi à remercier Pascal Ouellette pour son support et sa détermination. Sans lui, nous n'aurions pu faire évoluer les dossiers aussi rapidement.

Je désire finalement remercier les membres de notre conseil d'administration. Leur appui, leur clairvoyance et leur attachement à la cause des propriétaires regroupés ont largement contribué au succès de notre organisation.

Merci de votre attention et bonne lecture!

Marc Beaudoin, ing. f., M.Sc.,
Directeur général de
Groupements forestiers Québec

Mission
de Groupements forestiers Québec

Force incontournable de la foresterie au Québec, Groupements forestiers Québec est un organisme à but non lucratif qui représente et soutient le développement de près de 40 groupements membres totalisant un chiffre d'affaires annuel de 200 millions $. La gestion commune, l'aménagement intensif et efficace, de même que le développement durable sont autant de principes qui guident ses actions et visent à favoriser la création de richesse au bénéfice de l'ensemble des régions.

Vision
des groupements forestiers

Les groupements forestiers sont une référence en aménagement durable des forêts aussi bien privées que publiques. Reconnus pour leur professionnalisme, ils ont la confiance des propriétaires de boisés et agissent dans leurs communautés en tant que véritables agents de changement. Une formule unique alliant valeurs sociales et entrepreneuriales en action partout sur le territoire!

1 Représentation

Rencontre avec le ministre des Forêts de la Faune et des Parcs

Groupements forestiers Québec discute et échange souvent plusieurs fois par semaine avec le ministre des Forêts de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, son cabinet, de même qu'avec les autres représentants du ministère.

Le président, M. Rénald Bernier, et le directeur général, M. Marc Beaudoin, participent aussi régulièrement à des événements politiques et médiatiques qui se veulent autant d'occasions de mettre de l'avant les intérêts des groupements forestiers. C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, ils ont rencontré, notamment, le premier ministre du Québec, M. François Legault, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charrette, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, de même que la ministre déléguée au Développement régional, Mme Marie-Ève Proulx. Des rencontres ont aussi eu lieu avec un grand nombre de représentants des partis d'opposition.

Une rencontre officielle très constructive s'est tenue le 18 décembre 2019 avec le ministre M. Pierre Dufour. Ce fut l'occasion de lui affirmer notre fierté des progrès accomplis ces dernières années afin d'atteindre les objectifs de création de richesse et de production de bois. Depuis 2012, le chiffre d'affaires est passé de 112 M$ à près de 200 M$ et les ventes de bois sont passées de 33 M$ à 99 M$!

Nous en avons profité pour aborder les dossiers de la main-d'œuvre, de l'efficience et de la fiscalité. En résumé, nous avons demandé :

Le ministre Dufour au congrès 2019 de Groupements forestiers Québec.

- Mobilisation des bois
  - Ajustements des programmes pour le maintien des équipes d'entrepreneurs et d'employés
- Main-d'œuvre
  - Réelle considération pour les conditions de la main-d'œuvre
- Efficience
  - Latitude professionnelle
- Fiscalité
  - Revoir certains éléments du Programme de remboursement de taxes foncières notamment afin que l'on puisse utiliser les dépenses dès le premier jour.

Financement de la forêt privée

À la lumière de l'ouverture et de l'esprit de collaboration qui ont marqué ses échanges avec le MFFP, Groupements forestiers Québec nourrissait de grands espoirs de voir se déployer dans le budget 2020 de nouveaux moyens de faire en sorte que la forêt privée puisse créer un maximum de richesse pour le Québec. Nos espoirs n'ont pas été déçus !

Il faut dire que plusieurs groupes de travail ont été mis à profit au cours de la dernière année. Les acteurs de la forêt privée étant reconnus pour remplir leurs engagements en matière de livraison de bois, Groupements forestiers Québec se retrouvait en excellente position !

C'est ainsi que dans son budget de mars 2020, le gouvernement du Québec annonçait :

- Une somme de 26 M$ sur cinq ans pour la sylviculture en forêt privée;
- La prolongation et la bonification du mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers privés;

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, a confirmé pour les trois prochaines années le Programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée avec un budget annuel d'aide financière et technique de l'ordre de 28,5 M $ destiné aux activités d'aménagement forestier durable.

- Un montant de 2 M$ pour l'inscription des propriétaires de boisés privés qui pourraient bénéficier d'un taux de taxation municipal distinct;
- La mise en place d'un comité de liaison dont l'objectif sera de simplifier l'administration du régime fiscal applicable aux exploitants de boisés privés;
- L'octroi d'un montant de 65 M$ pour accroître la contribution de l'industrie forestière à la lutte aux changements climatiques en forêt publique et privée.

Fiscalité distincte pour les producteurs forestiers

Le 6 février 2020, le président et le directeur général de Groupements forestiers Québec étaient en commission parlementaire à l'Assemblée nationale afin de présenter un mémoire sur le projet de loi 48 qui doit, notamment, permettre aux municipalités d'établir une fiscalité distincte pour les propriétaires de boisés privés.

Ce projet de loi répond à une demande exprimée depuis plusieurs années par l'organisation. En commission parlementaire, MM. Bernier et Beaudoin ont bien souligné la contribution économique primordiale de la forêt privée à l'économie des régions.

Pour profiter du grand potentiel de croissance de la forêt privée, mais aussi pour tempérer les effets des baisses de possibilité en forêt publique, il est donc nécessaire de permettre aux municipalités de disposer d'un levier fiscal encourageant l'aménagement intensif des boisés privés.

Ce projet de loi a été adopté le 17 mars 2020 et Groupements forestiers Québec a depuis milité auprès des associations municipales pour que ce nouveau levier soit dorénavant utilisé par les municipalités.

Comité de liaison avec le ministère de l'Environnement

Afin de pallier au manque de communication entre les acteurs de la forêt privée et ceux de l'État en ce qui a trait aux travaux entourant les milieux humides, il a été décidé de former un comité de liaison.

Ce comité vise à :

- Faciliter la collaboration et la concertation entre les ministères et les organismes représentant les propriétaires de boisés privés autour d'enjeux communs;
- Examiner les problématiques spécifiques aux propriétaires de boisés privés en lien avec les enjeux environnementaux et le cadre réglementaire en vigueur;
- Échanger et alimenter la réflexion sur les orientations gouvernementales futures.

Le comité de liaison est formé de directeurs généraux issus de ministères œuvrant dans la conservation de la forêt (MELCC et MFFP) et de directeurs généraux d'organismes représentant les propriétaires de boisés privés (Groupements forestiers Québec et FPFQ), ainsi que leurs équipes respectives.

Jusqu'à maintenant, les travaux ont porté principalement sur :

- La politique de restauration et de création des milieux hydriques et humides
- Le plan de communication auprès des producteurs
- La modernisation du régime d'autorisation environnementale
- Le plan d'aménagement forestier bonifié.

Cellule de crise TBE

Afin d'atténuer les impacts de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la Fédération des producteurs forestiers du Québec, Groupements forestiers Québec et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) se sont dotés en 2016 d'un plan d'action pour agir aux échelles provinciale et régionale. Les travaux de cette cellule d'urgence ont permis, entre autres, d'obtenir dans la dernière année 3 M$ supplémentaires sur 2 ans pour augmenter les travaux de reboisement dans les régions affectées. De plus, le programme de protection des petites forêts privées a été amélioré. Dorénavant, la superficie minimale des blocs d'arrosage d'insecticide biologique sera de 4 hectares pour les opérations d'épandage aérien de la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM). Rappelons que le montant total dédié à ce programme s'élève à 20 M$ pour financer les arrosages jusqu'en 2022.

Milieux humides

Par l'intermédiaire de ses représentants Marc Beaudoin et le directeur général de Groupement forestier coopératif Abibiti, Sylvain Thibodeau, Groupements forestiers Québec a participé activement à l'ensemble des activités de consultation du ministère de l'Environnement dans le dossier des milieux humides.

Sylvain Thibodeau

Les consultations spécifiques ont permis de distinguer le déboisement de l'aménagement forestier. Il a ainsi été possible de dégager un consensus à l'effet que l'aménagement forestier durable n'est pas un danger pour les milieux humides, mais bien un outil pour les protéger. Une attention particulière a été portée sur l'importance de maintenir les processus simples et abordables.

Finalement, un travail de coordination avec nos partenaires de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) et de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) a permis de faire progresser le dossier très rapidement.

Programme de remboursement de taxes foncières

Au cours des dernières années, le Programme de remboursement de taxes foncières a été ajusté afin que les taux soient représentatifs des coûts réels de réalisation des travaux sylvicoles. Cette étape fait toutefois partie d'un plan beaucoup plus ambitieux. Groupements forestiers Québec travaille en collaboration avec la FPFQ afin de compléter le chantier. Les éléments qu'il reste à faire avancer sont les suivants :

- Une harmonisation des taux entre la grille et celui du RTF (demande du MFFP)
- Le déclenchement de la mesure en éliminant l'obligation de déclarer des dépenses supérieures à la valeur des taxes pour obtenir un remboursement
- La rémunération des services environnementaux reconnus

Forum des partenaires

Résumé 2019-2020

En février 2020, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, a dévoilé le Plan de soutien des partenaires au développement de la forêt privée 2020-2024. Le gouvernement du Québec confirme ainsi sa volonté de prioriser les actions qui contribueront au développement de la forêt privée au cours des prochaines années. Cette planification a été élaborée avec les membres du Forum des partenaires de la forêt privée. La contribution de tous les acteurs à sa mise en œuvre est essentielle pour en assurer la réussite.

De plus, au cours de cette dernière année, le Service de la forêt privée du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a travaillé sur la mise en place de nombreuses mesures budgétaires dont le Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone, le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le Programme de pulvérisation contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette de la petite forêt privée, la nouvelle mesure de 26 M$ sur cinq ans pour mobiliser davantage les bois en forêt privée ainsi que des nouvelles mesures pour les producteurs forestiers reconnus annoncées dans le cours du budget 2020 2021.

Le Service de la forêt privée a également débuté le processus d'audit sur le modèle d'affaires des groupements forestiers. En 2019, ce sont donc huit groupements forestiers qui ont été visités. Il est prévu de visiter huit autres groupements en 2020.

Pour finir, la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles, précédemment connue sous le nom projet de loi n° 48, a été sanctionnée le 17 mars 2020. Cette loi, qui réforme le Programme de crédit de taxes foncières agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, comporte une disposition en matière de fiscalité municipale qui introduit la catégorie des immeubles forestiers. Cette disposition entrera en vigueur graduellement sur trois ans à compter du 1er janvier 2021 selon l'entrée en vigueur du prochain rôle.

COVID-19

Dès le début de la crise sanitaire, Groupements forestiers Québec n'a pas hésité à revoir ses façons de faire et à déployer tous les efforts qui s'imposent pour que ses membres bénéficient de toute l'aide nécessaire aussi bien en termes d'information que d'encadrement pour assurer la tenue sécuritaire des activités sur le terrain.

Pour y arriver, l'organisation a choisi de travailler en partenariat avec les différents acteurs du milieu, de manière à obtenir les meilleurs résultats pour les groupements forestiers. La collaboration ainsi obtenue devrait permettre de pouvoir bâtir pour les années à venir.

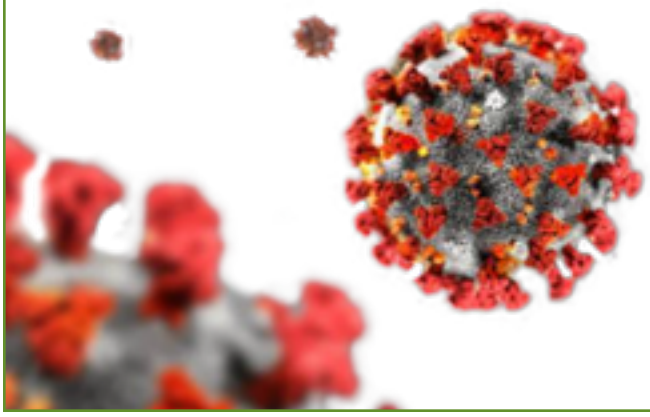

Guide de préparation d'un plan de lutte contre les pandémies (COVID-19) spécifique au secteur forestier

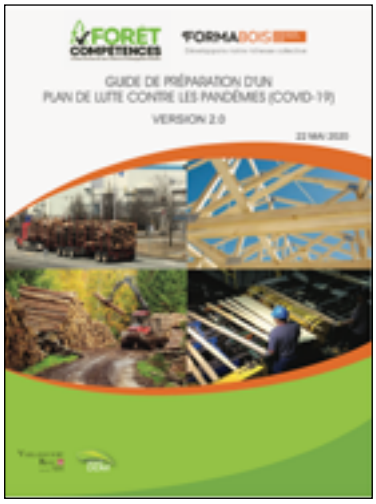

La sécurité des producteurs regroupés et des employés des groupements forestiers a été placée au centre des priorités. De par leur âge et leur état de santé, la majorité des 35 000 producteurs forestiers se retrouvent dans les classes jugées à risques à la COVID-19. De plus, les échanges avec les producteurs forestiers et le personnel professionnel et administratif tendent à imposer un certain nombre de contacts, ce qui augmente les risques de propagation.

Dans ce contexte, nous avons milité pour doter le secteur forestier de règles sanitaires uniformes permettant la réalisation de travaux en forêt. Notre association avec Formabois et ForêtCompétences a conduit à la production en un temps record d'un guide de préparation d'un plan de lutte contre les pandémies spécifique au secteur forestier. Les deux comités sectoriels ont aussi offert deux formations en direct sur Internet, en plus de mettre en place une ligne d'assistance. Enfin, le site Web de Groupements forestiers Québec a rapidement été réaménagé afin de rendre disponible l'ensemble des ressources disponibles à l'intention des membres.

Mesures de mitigation

Immédiatement après l'éclosion de la pandémie, des canaux de communication très efficaces ont été établis avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs) MFFP ainsi que le cabinet du ministre Dufour. Ainsi, nous avons travaillé avec ces derniers pour faire en sorte que le secteur forestier soit considéré comme prioritaire et puisse ainsi continuer à opérer, tel qu'il fut décidé par la suite.

Cette désignation ne pouvait suffire à empêcher que les marchés de bois soient affectés par la crise, menacant du même coup une partie importante du plan d'affaires en forêt privée. Un comité de travail a été mis sur pied afin de proposer une série de mesures pouvant amenuiser l'impact de la pandémie. L'objectif poursuivi était, notamment, de combler une partie des travaux commerciaux qui ne pourraient pas être réalisés faute de marchés. Ces travaux se sont concrétisés par :

- L'ajout pour l'année 2020-2021 de :
  - La deuxième éclaircie commerciale de plantation
  - Le troisième dégagement de plantation afin de
  - La taille phytosanitaire de pins blancs et de pins rouges
- Assouplissements administratifs dans les agences
- Financement du Guide COVID-19
- Ajustements à la grille de taux

Comme ces mesures se sont avérées difficiles à appliquer dans certaines régions, nous sommes intervenus pour aider celles-ci quand la situation la requérait.

Ajustement des taux - COVID-19

Le gouvernement du Québec a choisi de permettre la réalisation de travaux de sylviculture à la condition que des mesures sanitaires adéquates soient mises en place pour protéger les travailleurs. Ces mesures sont présentées dans le guide produit par ForêtCompétences et Formabois. Les obligations sanitaires sont significatives et demandent une modification aux processus usuels de réalisation de travaux sylvicoles.

Nous avons travaillé de pair avec le MFFP ainsi que le Bureau de mise en marché des bois afin de réévaluer la valeur des activités et bonifier la grille de taux pour tenir compte des coûts additionnels engendrés par l'implantation de mesures visant à assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs en sylviculture.

Les éléments suivants ont été considérés :

- Ajustement pour le prix du carburant (taux régulier et ajustements);
- Acquisition d'équipements de protection individuelle et sanitaire pour la réalisation des traitements, excluant les besoins pour le transport, l'hébergement et la manutention des plants;
- Gestion, planification, sensibilisation et formation, logistique et supervision;
- Transport des travailleurs;
- Manutention des plants;
- Ajustement pour le recrutement des propriétaires.

Cette évaluation s'est concrétisée par des ajustements à la grille de taux allant de 1.6 % à 5,64 %.

Formation PACME

Afin d'atténuer l'impact de la COVID-19 sur l'économie, le gouvernement du Québec a investi plusieurs millions dans le Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME). De son côté, Groupements forestiers Québec a rapidement vu à ce que ses membres puissent aussi en bénéficier.

Lancé le 6 avril 2020, le PACME a permis à plus de 34 000 entreprises et 197 000 personnes en emploi de bénéficier d'un soutien financier pour maintenir leurs activités pendant la pandémie. Groupements forestiers Québec a demandé et obtenu plus de 250 000 $ pour quatre formations liées à notre logiciel informatique :

- Kizéo forms gestionnaire
- Kizéo forms utilisateur
- Trois modules
- RESAMGIS et GestFW

Ces formations ont commencé à être offertes par des formateurs du Groupement forestier Métis-Neigette. Les formateurs utilisent la plateforme Zoom pour donner les formations à distance, une nouveauté dans le réseau. Les utilisateurs doivent se munir d'un ordinateur avec caméra et disposer d'une connexion Internet suffisante pour être en mesure de suivre la formation.

Nous avons priorisé des formations en bloc d'une demi-journée afin de s'adapter convenablement à cette nouvelle façon de faire. Les formations se poursuivront pendant la prochaine année.

Signature de l'ingénieur forestier

Contrairement à la forêt publique, les acteurs de la forêt privée doivent obtenir l'autorisation du propriétaire à plusieurs étapes du processus de planification. C'est donc dire que les règles sanitaires ont un impact direct sur l'efficacité des équipes de travail dans les groupements forestiers.

Groupements forestiers Québec s'est penché sur la question avec l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ), appuyant sa réflexion sur les priorités suivantes :

1. La sécurité des membres et des travailleurs des groupements forestiers.
2. L'amélioration de performance du processus.
3. L'utilisation des technologies.

À cet effet l'OIFQ a émis un avis à ses membres qui permettait l'usage des méthodes suivantes pour obtenir l'autorisation des producteurs forestiers* :

1. Envoi du document par la poste, signature du producteur forestier et retour au conseiller forestier par la poste.
2. Envoi par courriel ou par la poste du document à signer, signature manuscrite du producteur forestier, numérisation du document en format PDF (ou autre format équivalent) puis retour par courriel au conseiller forestier. La version originale devra être récupérée par le conseiller forestier éventuellement, par la poste ou autrement, et consignée au dossier du client*.
3. Envoi par courriel du document à signer. Le producteur numérise sa signature manuscrite puis l'appose au document à signer. Le fichier est ensuite converti en format PDF et retourné au conseiller par courriel.

*Voir l'avis complet de l'OIFQ au : https://mcusercontent.com/c6b973ba2a9a96aa4b6dec7de/files/645977d4-a6ba-4285-bc9a-96974b6f80ae/avis_membres_covid_signature_2020.pdf

Conseil d'administration et employés

Conseil d'administration

Rénald Bernier
Président de Groupements forestiers Québec

France Fortin
1er Vice-président
Société Sylvicole Mistassini

Hugo Matte
2e Vice-président
Groupement Forestier de l'Islet

Bernard Ouellet
Trésorier
Groupement Forestier Métis-Neigette

Sylvain Thibodeau
Secrétaire
Groupement Forestier Coopératif Abitibi

Robert Blais
Administrateur
Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic

Denis Boutin
Administrateur
Groupement forestier coopéraitf Saint-François

Serge Chartrand
Administrateur
Groupement Forestier Nicolet-Yamaska

Étienne Lambert-Julien
Administrateur
Groupement forestier Portneuf

Gérald Landry
Administrateur
Groupement Forestier de Grand-Portage

Sylvain Réhel
Administrateur
Groupement Forestier Rocher Percé

Personnel de Groupements forestiers Québec

Marc Beaudoin
Directeur général

Pascal Ouellette
Directeur adjoint

Céline Cameron
Technicienne comptable

Pauline Bourguignon
Secrétaire

Dany Rousseau
Directeur des communications

Guy Geneau
Chargé de projet au développement informatique

Afin de se conformer aux différentes règles sanitaires entourant la pandémie de COVID-19, les employés de Groupements forestiers Québec ainsi que ceux des Éditions Forestières ont effectué leurs tâches en télétravail à compter de la mi-mars. Ainsi, l'ensemble du personnel a été en mesure d'assister les membres et de poursuivre les efforts de représentation auprès du gouvernement. Le conseil d'administration a continué de se réunir via vidéoconférence, orientant ainsi les actions à entreprendre pour aider les groupements forestiers. Par ailleurs, le congrès annuel et la rencontre printanière ont dû être annulés et remis à l'année prochaine. Ce fut aussi le cas de l'événement Démo international 2020 avec lequel un partenariat a été développé.

2 Catalyseur de développement

Développement informatique

La saison 2019-20 a été excellente en ce qui a trait au développement des outils informatiques livrés aux groupements forestiers. Le groupe de travail informatique a participé à plusieurs rencontres qui ont permis de consolider les orientations du développement pour les prochaines années tout en étant à l'écoute des besoins des membres de Groupements forestiers Québec. La décision de mettre en place un chargé de projet au développement a porté fruit et nous sommes maintenant en plein contrôle des objectifs de développement que nous nous sommes fixés collectivement. D'importants chantiers suivent leur cours et l'avenir semble prometteur à la lumière des efforts investis et de la réponse des groupements.

La livraison des trois modules RESAMGIS (Devis d'opérations, Gestion de l'avancement des travaux en forêt privée et Programme de remboursement de taxes foncières) a eu lieu ainsi que la formation s'y rattachant. L'objectif des modules est de permettre aux groupements de réduire les actes administratifs en plus d'accroître l'efficience par une meilleure planification opérationnelle et un suivi des travaux. La firme Groupe DDM a été retenue pour la programmation des outils et nous sommes heureux du résultat et de la collaboration avec l'entreprise.

Un grand nombre de formations ont eu lieu au cours de la dernière année. On compte une vingtaine de formations pour les trois modules, une dizaine de formations RESAMGIS et quelques formations sur la paie forestière (GESTFW). On remarque un réel engouement pour la formation depuis deux ans, ce qui démontre un intérêt de la part des utilisateurs envers les progiciels mis à leur disposition.

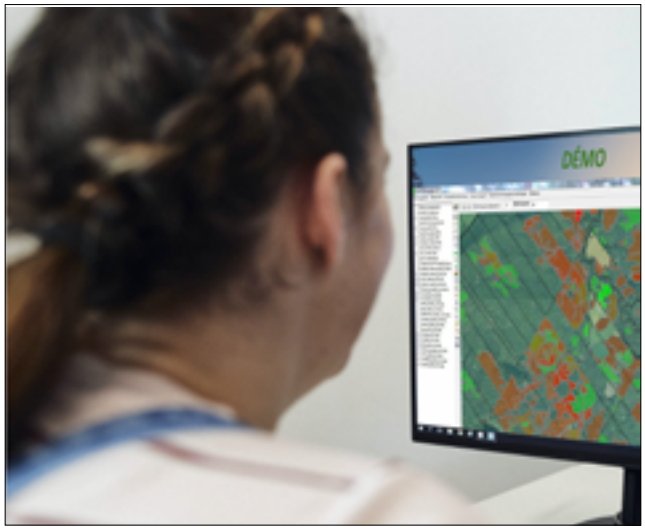

Le Groupement forestier Métis-Neigette voit à s'assurer de la disponibilité des ressources requises pour la formation. Jusqu'à présent, les entreprises ont pu bénéficier d'un financement pour 100 % des formations offertes.

Le développement d'un outil très attendu a aussi eu lieu au cours de la saison : la saisie numérique terrain. En collaboration avec Incos Strategies (Éric Cantin et Nicolas Blanchette), l'analyse des besoins et des possibilités qu'offre l'application Kizeoforms a permis de programmer plusieurs formulaires de saisie numérique terrain grâce auxquels les utilisateurs peuvent saisir l'entièreté des données en forêt privée et les transférer directement dans les progiciels détenus par Groupements forestiers Québec. Les formulaires ont été testés par quatre groupements afin de s'assurer de la convivialité du mode de saisie et de la pertinence des données. La livraison de l'outil est présentement en cours et l'engouement est palpable.

Le progiciel RESAMGIS ainsi que ses modules sont disponibles à la vente auprès des conseillers suite à l'entente de financement avec le MFFP qui a permis de développer ces outils. Le progiciel a trouvé quatre nouveaux preneurs au cours de la saison ainsi qu'un établissement institutionnel. Notre objectif est de le rendre accessible à plus d'établissements institutionnels afin que les futurs techniciens et ingénieurs forestiers aient une connaissance de base à leur entrée sur le marché du travail.

Un plan de développement informatique vient bien entendu avec un plan financier rattaché pour la réalisation des objectifs. Il a donc été voté par le conseil d'administration et par l'assemblée générale 2019 de financer le projet à hauteur de 5000 $ par année sur 3 ans pour l'équivalent de 50 % du financement. L'autre 50 % provient de différentes subventions disponibles pour le développement informatique. Au cours de l'exercice, certains programmes se sont retrouvés à court d'argent, mais comme nous disposions de liquidités, les travaux entamés ont pu se poursuivre. Groupements forestiers Québec travaille présentement à la recherche de financement et est épaulé en ce sens par des acteurs importants. Nous avons bon espoir que le dossier se réglera bientôt malgré les délais dus à la COVID-19.

Le prochain développement majeur est la refonte du RESAMGIS avec un outil géomatique (QGIS) et une base de données (PostgreSQL) beaucoup plus performants qui nous permettront une meilleure polyvalence et efficience. La connexion aux serveurs géomatiques Web en est un exemple.

Comité main-d'œuvre

Considérant l'importance de l'enjeu du recrutement et de la rétention du personnel pour ses membres, Groupements forestiers Québec a décidé de réactiver le comité main-d'œuvre.

Son mandat consiste à :

1. Proposer au conseil d'administration un plan d'action permettant d'identifier les problématiques communes aux groupements forestiers.

   a. Identifier des moyens pour attirer des travailleurs dans les groupements forestiers.

   b. Identifier les moyens pour l'amélioration des conditions de travail de la main-d'œuvre.

   c. Identifier des moyens pour réduire notre besoin en main-d'œuvre (ex. : technologies).

Le comité s'est réuni à quatre reprises et a produit une analyse des forces et faiblesses des groupements en matière de main-d'œuvre. Des pistes de solutions ont commencé à être discutées, notamment, celle de la latitude professionnelle.

La pandémie a toutefois retardé le processus et le groupe de travail a été mis à contribution pour développer des propositions de mesures d'aide à la forêt privée. Il a aussi assuré une veille stratégique et se rencontrait chaque semaine afin faire le bilan et établir les priorités de travail. Au total, le comité s'est réunions à sept occasions.

Conservation de la nature Canada

Corridor écologique

Le 29 mars 2019, Groupements forestiers Québec et CNC concluaient un partenariat ayant les objectifs suivants:

1. Réaliser des travaux concrets sur le terrain permettant la préservation des corridors forestiers tout en exploitant le potentiel ligneux des boisés privés;
2. Faire reconnaître l'importance des forêts privées dans le maintien de grands corridors forestiers qui relient les Appalaches à la forêt boréale;
3. S'assurer que les propriétaires obtiennent l'information nécessaire pour connaître et favoriser le maintien de la valeur écologique, sociale et économique de leur forêt face aux changements climatiques;
4. Accompagner les propriétaires dans l'aménagement, la conservation ou le transfert de leurs terres afin de léguer des forêts saines aux prochaines générations.

Un peu plus d'un an après cette entente, beaucoup de travail a déjà été accompli. Tout d'abord, les membres du conseil d'administration de Groupements forestiers Québec ont nommé un représentant qui a à cœur la réussite de ce partenariat, soit Pierre Baril, du groupement forestier Terra-Bois. Celui-ci a été très actif, notamment en intégrant plusieurs groupes de travail à CNC pour aider nos nouveaux partenaires à mieux comprendre les propriétaires de lots boisés, participer activement à l'avancement de notre partenariat et défendre nos intérêts communs. Voici quelques exemples de sa contribution:

- **Participation au comité forêt Coffre à outils:** Développer de nouveaux outils pour sensibiliser les propriétaires de lots boisés, augmenter leur participation et dissiper leurs craintes face à la conservation.
- **Participation à la capsule vidéo promotionnelle**
- **Participation à plusieurs rencontres avec Groupements forestiers Québec et CNC**
- **Participations aux événements de CNC**
- **Participation à la rencontre d'information auprès des groupements forestiers**

Le président de Groupements forestiers Québec, Rénald Bernier, en compagnie de Hubert Pelletier, directeur des relations gouvernementales et partenariats chez Conservation de la nature Canada.

Groupement forestier Québec a tenu plusieurs rencontres avec les représentants de Conservation de la nature Canada, notamment, avec Hubert Pelletier, directeur des partenariats, de même qu'avec Cynthia Patry, chargée de projets. CNC coordonne l'ensemble du projet afin de favoriser une vision stratégique de conservation de la connectivité dans le sud du Québec et un échange d'expertises entre tous les partenaires impliqués. CNC joue également le rôle de maître d'œuvre, tout comme cinq autres partenaires responsables de rassembler et d'engager les acteurs locaux ciblés dans la reconnaissance et la conservation des corridors écologiques: Corridor appalachien en Estrie-Montérégie; Nature-Action Québec dans la Ceinture verte de Montréal (Corridor forestier du Grand Coteau); Éco-Corridors laurentiens dans les Laurentides (corridor Oka-Tremblant); Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec dans cette région administrative et Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent au Témiscouata.

La prochaine année sera déterminante pour notre entente. L'objectif est de faire en sorte que les groupements forestiers soient plus actifs auprès de leur maître d'œuvre régional et qu'ils intègrent les outils en place pour améliorer le service aux propriétaires. De plus, Groupements forestiers Québec et CNC travaillent en collaboration pour mettre en place une formation dynamique qui serait admissible dans le programme MFOR+.

Collaboration avec les partenaires

Groupements forestiers Québec noue des relations avec plusieurs partenaires du secteur des ressources naturelles. Certaines d'entre elles se sont formalisées de différentes manières. Elles permettent de travailler sur des dossiers communs et de développer une synergie qui offre un grand potentiel de résultats .

Rencontre avec l'exécutif de la FPFQ

Suivant l'habitude établie dans les dernières années, la rencontre annuelle entre les comités exécutifs de la FPFQ et de Groupements forestiers Québec s'est tenue au début de l'automne, soit le 3 octobre 2019. Ce fut l'occasion de se concerter dans plusieurs dossiers.

MM. Pierre-Maurice Gagnon, Gaétan Boudreault, Éric Cliche, Laurier Mongrain et Marc-André Côté représentaient la FPFQ. MM. Rénald Bernier, France Fortin, Bernard Ouellet et Marc Beaudoin représentaient Groupements forestiers Québec. Plusieurs sujets ont été abordés dont les suivants.

Latitude professionnelle et frais d'encadrement technique

Les deux exécutifs ont convenu de réunir des ingénieurs forestiers du réseau des syndicats, des groupements et des entrepreneurs en travaux sylvicoles pour identifier des avenues en vue d'accroître la latitude professionnelle dans la livraison des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées.

Il fut également décidé de collaborer aux études de coûts menées par le MFFP pour établir le coût réel des travaux sylvicoles (encadrement technique et exécution) à l'aide de données propres aux opérations en forêt privée.

Rapprochement entre les deux organisations

Diverses avenues ont été explorées pour rapprocher nos deux organisations, dont la planification d'une journée conjointe sur la forêt privée qui pourrait se dérouler en 2020 ou 2021. Les membres des deux exécutifs ont convenu que des réflexions supplémentaires seront nécessaires à propos du rapprochement entre les deux organisations à l'échelle régionale.

D'autres sujets ont été abordés tels que :

- La taxation foncière.
- La campagne de mobilisation des propriétaires forestiers de cet automne.
- Le comité de liaison avec le MELCC.
- La création de « Forêts privées certifiées » pour réduire les frais des initiatives de certification.
- Le financement des plans d'aménagement forestier régulier et bonifié.
- Le nouveau portrait économique lié aux activités sylvicoles en forêt privée.
- Utilisation du logiciel RESAM forestier par les syndicats accrédités comme conseiller forestier.

Rencontre avec l'exécutif de la FQCF

Depuis deux ans, Groupements forestiers Québec a entrepris l'exercice de rencontrer le conseil exécutif de la FQCF. Cette année fut une rencontre très productive qui a permis de préciser les attentes et objectifs de nos deux organisations. Nous avons aussi identifié des pistes de collaboration futures.

Incidemment ces échanges ont mené à l'embauche d'un directeur des communications conjoint aux deux organisations, M. Dany Rousseau.

Participation au Forum de la FQM

Organisé par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le Forum des communautés forestières a rassemblé, le 19 février dernier, les acteurs et les représentants de l'industrie forestière pour échanger sur les enjeux d'actualité propres à l'industrie forestière.

Invité à titre de conférencier, le directeur général Marc Beaudoin a profité de l'occasion pour faire valoir l'importance de la forêt privée dans la création de richesse au Québec, de même que l'importance de la sylviculture faite à l'échelle de la propriété du producteur. Il a aussi invité les élus municipaux à se prévaloir de leur nouveau pouvoir offert par le projet de loi 48 et d'ainsi offrir une taxation distincte aux propriétaires de boisés privés.

Section des partenaires

ForêtCompétences et Groupements forestiers Québec sont de fiers partenaires pour trouver des solutions novatrices aux enjeux de main-d'œuvre, pour soutenir le développement des compétences et favoriser de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines dans le secteur forestier.

« Au sein des Éditions Forestières, ou dans les représentations politiques et sur le terrain, la FQCF et Groupements forestiers Québec continuent de développer un partenariat fructueux qui bénéficie aux membres des deux organisations et à l'ensemble du milieu forestier. »

- Stéphane Gagnon, président de la FQCF

Le BNQ collabore depuis plus de 10 ans avec Groupements forestiers Québec (autrefois RESAM) et d'autres associations au déploiement du Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES). L'organisation est fière du chemin parcouru avec les entrepreneurs certifiés et souhaite pouvoir continuer cette collaboration constructive.

« Depuis plusieurs années, la Fédération des producteurs forestiers du Québec et Groupements forestiers Québec collaborent étroitement au développement et à la mise en valeur de la forêt privée. Le fruit de ces efforts aura permis de générer des services, mesures et programmes qui bénéficient aujourd'hui à tous les producteurs forestiers. »

- Pierre-Maurice Gagnon, président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec

Le Secteur des opérations régionales du MFFP tient à souligner l'implication de Groupements forestiers Québec dans le succès de la saison 2019-2020. L'importante collaboration des derniers mois a contribué à la mise en place des mesures sanitaires nécessaires au redémarrage des activités sylvicoles en contexte de pandémie et ainsi assurer la sécurité de milliers de travailleurs et le maintien de l'activité économique dans toutes les régions.

Section des partenaires

Depuis de nombreuses années, PRÉVIBOIS fait partie des partenaires privilégiés de Groupements forestiers Québec. Notre association est heureuse de contribuer au développement et à la promotion de la santé et la sécurité du travail dans les groupements forestiers de la province. Que ce soit par notre participation au congrès annuel à titre de conférencier ou d'exposant, la parution d'articles ou de placements publicitaires dans le journal *Le Monde Forestier,* nous sommes fiers d'appuyer GFQ dans sa mission en leur apportant notre expertise en SST. Nous soutenons également la défense des intérêts de nos membres communs en siégeant à divers comités de modifications légales et réglementaires en SST.

C'est avec un grand plaisir que la collaboration entre GFQ et CNC s'est poursuivie en 2019-2020. Sans étonnement, ils ont découvert qu'ils ont beaucoup en commun et qu'il était facile de se fixer des objectifs conjoints et planifier le déploiement d'activités destinées aux groupements. CNC a fait de nombreuses présentations aux membres de GFQ afin d'expliquer ce qui unit les deux organisations, soit le désir de maintenir le couvert forestier et la connectivité des forêts. Des présentations ont été faites lors de la rencontre printanière et lors du congrès annuel, au café-conférence de l'OIFQ, aux futurs ingénieurs de l'Université Laval, ainsi qu'auprès de plusieurs groupements. Des outils ont également été élaborés (fiches, capsule vidéo, formation, etc.) pour faciliter la compréhension des enjeux environnementaux par les groupements et le rôle qu'ils peuvent jouer.

Nous sommes fiers de compter sur la collaboration et le professionnalisme de Groupements forestiers Québec dans la réalisation de nos mandats. Dans la dernière année, et particulièrement dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les échanges cordiaux et constructifs entre nos organisations ont permis de nous adapter à cette situation sans précédent, contribuant ainsi à l'exécution des travaux sylvicoles au bénéfice de tous de même que des forêts du Québec.

La CNESST est responsable du Comité paritaire de prévention du secteur forestier, dont Groupements forestiers Québec est membre. Ce comité a pour mandat, entre autres, l'identification et l'optimisation des moyens à mettre en œuvre pour soutenir les employeurs et les travailleurs dans l'élimination ou la réduction des dangers dans leur milieu de travail. La CNESST souhaite poursuivre cette collaboration afin de continuer à faire évoluer la santé et la sécurité du travail en milieu forestier.

Reconnaissance du modèle d'affaires des groupements forestiers

Depuis maintenant deux ans, chaque groupement forestier doit remplir une déclaration par le biais d'un questionnaire électronique géré par le MFFP. Cette étape requiert aussi de chaque groupement la production de registres (membres, CA, etc.).

À l'heure actuelle, huit groupements forestiers ont été audités. Le MFFP se dit satisfait de l'avancement, bien que certaines modifications doivent encore attendre la tenue de l'assemblée générale des groupements forestiers pour en finaliser la conformité. L'objectif des huit audits par année demeure et sont réalisés par le MFFP.

Par ailleurs, afin de faciliter la gestion du modèle d'affaires, Groupements forestiers Québec a travaillé avec le MFFP afin de produire un gabarit « d'avis de livraison du PMVFP ». Ce gabarit clarifie l'autorisation que donne un groupement forestier à un autre pour que ce dernier offre les services hors territoire.

L'étape des audits est probablement la plus importante pour notre réseau. C'est le moment où le MFFP peut voir si les engagements sont respectés et prendre la mesure de la réelle valeur de nos organisations.

Latitude professionnelle

Groupements forestiers Québec milite depuis plusieurs années pour améliorer l'efficacité dans la livraison des programmes d'aménagement en forêt privée afin d'accroître les sommes investies dans la réalisation des travaux sylvicoles. Actuellement, à peine la moitié des investissements de l'État en forêt privée servent à la réalisation de travaux sur le terrain.

Nous misons sur les résultats probants et la responsabilité professionnelle des conseillers forestiers plutôt que sur les processus détaillés, une reddition de comptes exhaustive et des procédures administratives complexes. Cette solution permettrait d'accroître la superficie des traitements sylvicoles réalisés sur une base récurrente, sans pour autant nécessiter de budgets supplémentaires. Des processus similaires font déjà leurs preuves dans le cadre de plusieurs programmes qui touchent à la main-d'œuvre et à la mesure de remboursement de taxes foncières.

Statut de producteur forestier

L'harmonisation de la durée du plan d'aménagement et celui du statut de producteur de bois fait partie des demandes de Groupements forestiers Québec depuis plusieurs années. Après plusieurs embûches, le MFFP a pu procéder.

- Pour tout enregistrement ou renouvellement du certificat :
  - Même date d'échéance de son PAF
  - Dans le cas où le producteur forestier possède plus d'un PAF, ce sera la même date que la date d'échéance la plus tardive de ses PAFs
- Pour un certificat d'un producteur forestier déjà en vigueur :
  - Sera modifié par le bureau d'enregistrement afin qu'elle soit à la même date que la date d'échéance de son PAF. Cependant, elle sera modifiée seulement lors d'une demande de modification avec droits exigibles de la part du producteur.

Grille de taux en forêt privée

Groupements forestiers Québec réitère son engagement envers la création d'une grille de taux provinciale. La confection d'une telle grille de taux se veut un travail d'amélioration continue qui demande beaucoup d'efforts. L'objectif demeure le même, calculer de la manière la plus juste possible, le coût réel de réalisation des travaux sylvicoles en forêt privée. Cette démarche assure à tous de trouver des solutions afin de rendre les traitements problématiques réalisables en toute équité.

Cette année, le gros du travail s'est réalisé dans le cadre du comité de suivi des taux chapeauté par le Bureau de mise en marché des bois (BMMB). Des améliorations importantes ont été apportées à la grille de taux. Plus particulièrement :

1. La révision complète proposée pour l'indexation des traitements sylvicoles non commerciaux.
2. La révision du processus d'indexation pour les travaux commerciaux.
3. La révision de l'ajustement des taux pour tenir compte des déplacements supplémentaires dus aux petites superficies.
4. La révision du taux de déblaiement avec tracteur à lame tranchante.
5. L'ajout de deux traitements :
   - préparation de terrain avec pelle râteau;
   - élagage phytosanitaire des pins blancs et rouges.
6. La mise à jour annuelle des équations de la forêt publique.
7. Un seul taux pour l'aide technique à la mobilisation des bois avec limite fixée par les agences.

Le travail se poursuit avec le BMMB afin de procéder à une étude de coûts spécifiques à la forêt privée et s'affranchir des données de forêt publique. Cette action est d'autant plus importante pour les activités d'encadrement professionnelles qui n'ont pas de références en forêt publique.

Forêt publique

Le MFFP, Rexforêt, l'AETSQ, la FQCF et Groupements forestiers Québec ont convenu d'un processus permettant d'améliorer la collaboration sur la planification des travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) à l'été 2018. Ce consensus a été présenté dans toutes les régions du Québec au cours de l'automne 2018 lors d'une tournée provinciale.

Au moment du déploiement, il avait été convenu d'évaluer la mise en œuvre du consensus sur la planification collaborative convenue un an après. Le sondage vise donc à connaître l'opinion des entreprises sylvicoles, Rexforêt et du MFFP sur les différentes composantes de cette collaboration dans l'objectif de dégager des points forts et des pistes d'amélioration.

Au début de l'hiver 2019-2020, un questionnaire a été produit par le sous-groupe de travail sur la planification collaborative. La direction des communications du MFFP a pris en charge la préparation du questionnaire sur la plateforme WEB et a reçu les données brutes qu'elle a transmises au sous-groupe de travail dans une base de données.

Le sondage a été lancé auprès des entreprises sylvicoles, Rexforêt et MFFP des différentes régions au début avril 2020 et s'est terminé à la fin du mois d'avril. 137 répondants au questionnaire se répartissent comme suit :

- 62 entreprises sylvicoles
- 29 Rexforêt
- 46 MFFP

Deux rencontres ont été réalisées avec le sous-groupe de travail sur la planification collaborative pour analyser les résultats et la suite des travaux sera finalisée à l'automne 2020 avec un rapport final.

Par ailleurs, plusieurs travaux ont été réalisés conjointement avec le MFFP et les entreprises sylvicoles pour définir et mettre en place des mesures en contexte de COVID-19 afin que les travaux sylvicoles sur les terres publiques se réalisent tel que prévu en 2020.

En début d'année, nous avons aussi dû composer avec des modifications de la réglementation sur les octrois de contrats publics qui rendent obsolètes certaines dispositions du processus d'octroi de contrats. Cette situation a mis beaucoup de pression sur REXFORÊT pour réajuster les façons de procéder.

Par ailleurs, Groupements forestiers Québec en collaboration avec l'AETSQ et la FQCF ont fait des représentations auprès du MFFP afin de :

- Définir un nouveau modèle d'octroi de contrats conforme aux engagements internationaux dans les plus brefs délais.
- S'assurer de l'imputabilité du MFFP dans son rôle de planificateur.

Pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES)

Groupements forestiers Québec est représenté par Gérald Landry du Groupement forestier Grand Portage et Pascal Ouellette. Quatre rencontres ont eu lieu dans la dernière année. Voici un aperçu des principaux changements :

- Les associations ont proposé de revoir les exigences et d'abandonner celles qui n'étaient pas en lien avec les objectifs du programme. Ainsi donc, l'exigence 4.8.1 sera modifiée afin d'être alignée avec les modifications qui viennent, l'exigence 4.8.2 fera référence désormais seulement au nombre maximal de travailleurs par chambre. Les exigences 4.8.5 (extincteurs de cuisine) et 4.8.6 (détecteur de CO) sont abandonnées pour la version 2020. Il a été réitéré de maintenir l'échantillonnage de l'hébergement.
- Pour les exigences concernant la santé et la sécurité des travailleurs, il a été décidé de retirer de la version 2020 du cahier des charges les exigences 4.5.4 (registre des incidents et accidents) et 4.5.6 (conservation des rapports de PréviBois et CNESST).
- Pour la saison sylvicole 2020, il a été convenu de modifier le libellé de la clause 5.2 du cahier des charges afin de remplacer la notion de superficies de travaux « réalisées » par « vérifiées » et de majorer le pourcentage de 5 à 15 %. Ainsi, l'exigence 5.2 devient auditable. L'exigence 5.2 avait été mise en retrait lors de la saison précédente puisque l'exigence n'était pas comprise de la même façon par les associations et le MFFP.

Associations membres

ForêtCompétences (anciennement CSMOAF)

Groupements forestiers Québec est membre de ForêtsCompétences. Marc Beaudoin occupe le poste de coprésident et fait partie des principaux sous-comités de l'organisme.

En 2019-2020, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier a fait peau neuve en adoptant une nouvelle image et un nouveau nom : ForêtCompétences. C'est lors de son colloque annuel que le dévoilement a eu lieu auprès des quelque 130 personnes réunies pour discuter d'enjeux de main-d'œuvre.

Comme chaque année, ForêtCompétences a permis à plusieurs entreprises et travailleurs du secteur de bénéficier de formations pour améliorer leurs qualifications : formations spécifiques à la forêt privée (vente et marketing, fiscalité forestière), formations pratiques d'intégration en emploi pour opérateurs en récolte de bois et en voirie forestière, formation en GRH, formations de compagnons, etc.

Sylvie Gaumond, directrice générale de ForêtCompétences

À travers ses mandats de connaissance du marché du travail, ForêtCompétences a réalisé une étude afin d'identifier les besoins de développement de compétences des ouvriers en production de plants forestiers et les différentes avenues pour y répondre. La planification du prochain diagnostic sectoriel, un outil de référence essentiel pour l'identification des enjeux de main-d'œuvre du secteur, a été amorcée. ForêtCompétences a également collaboré aux travaux tant attendus de révision du programme d'études professionnelles en *Abattage et façonnage des bois*, qui se poursuivront dans la prochaine année.

La promotion des métiers et du secteur forestier s'est maintenue grâce entre autres aux activités *Viens vivre la forêt* (plus de 1 600 participants dans 6 régions !). Cette année, ForêtCompétences a aussi développé un simulateur de récolte de bois qui a eu pour impact de rendre plus populaire que jamais notre kiosque lors des divers événements promotionnels.

Avec l'éclosion de la COVID-19, ForêtCompétences a mis les bouchées doubles avec ses partenaires pour rendre disponible aux entreprises du secteur un guide qui leur permettrait de débuter la saison avec les outils nécessaires.

Comité paritaire CNESST

Groupements forestiers Québec est représenté sur ce comité par Pascal Ouellette, directeuradjoint. Trois rencontres se sont tenues durant la dernière année, la dernière étant reportée en raison de la pandémie. Les principaux dossiers dans la dernière année sont les suivants :

- Une mise à jour a été faite dans le guide *Abattage manuel* au sujet des pantalons de protection afin de refléter la disparition des pantalons BNQ, remplacés par l'arrivée des pantalons ASTM.
- Une nouvelle version du protocole d'évacuation et de transport des blessés en forêt est en préparation.

- En début d'année, le comité a été informé qu'un conducteur de camion lourd qui utilise une radio «cibi» peut-être passible d'une infraction, cette radio «cibi» pouvant être considérée comme un appareil de télécommunication comme le cellulaire. Cependant, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a confirmé l'exception suivante :
  - *L'interdiction de tenir en main un appareil muni d'une fonction téléphonique ne s'applique pas : au conducteur d'un véhicule d'urgence dans l'exercice de ses fonctions, par exemple, un policier, dans le cas d'une radio bidirectionnelle, c'est-à-dire un appareil qui ne permet pas aux interlocuteurs de parler simultanément – aussi appelé Walkie-talkie, émetteur-récepteur mobile… lorsque l'appareil sert à faire un appel au 9-1-1.*
- Le nouveau guide d'hébergement en forêt est pratiquement terminé et sera mis en vigueur en 2021. Le guide apportera des modifications sur les éléments suivants :
  - Superficies des chambres, services de cantine, l'eau potable, salle de douche, roulotte, etc.
- La CNESST a publié une démarche d'intégration des nouveaux travailleurs. La démarche aborde les principales notions à prendre en compte lors de l'accueil de nouvelles ressources au sein d'une entreprise, et ce, tant du point de vue de la santé et la sécurité du travail que des normes du travail et de l'équité salariale.

La CNESST a produit un guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le secteur de l'aménagement forestier – COVID-19. Ce guide soutient les entreprises du secteur forestier dans la prise en charge de la santé et la sécurité du travail dans le contexte de la COVID-19.

Éditions Forestières

Copropriété à parts égales de Groupements forestiers Québec et de la FQCF, Les Éditions Forestières ont vécu un changement d'importance au cours de la dernière année. Le directeur général, M. Guy Lavoie a quitté en avril 2019 après avoir occupé ce poste pendant les 12 dernières années. Ce départ a été l'occasion d'une révision des tâches du directeur général.

C'est ainsi qu'en plus du journal *Le Monde Forestier,* le nouveau directeur embauché en octobre dernier, voit aussi dorénavant aux communications de Groupements forestiers Québec et de la FQCF.

lemondeforestier.ca

VOL. 34, N° 03
20 PAGES
AVRIL 2020

le monde forestier

COVID-19: PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 14 à 17 | COVID-19: PLACE À LA PRÉVENTION 18 à 19 | UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA FQCF 19

Prêts pour la saison forestière ?

DANY ROUSSEAU ET MARTIN CLAVEAU

Malgré la crise sans précédent qui secoue l'ensemble de l'économie dans la foulée de la pandémie de COVID-19, les principaux acteurs du milieu de la foresterie restent malgré tout confiants dans l'avenir. Le secteur forestier en a vu d'autres !

«Le secteur forestier a la chance de pouvoir compter sur des entreprises solides et bien gérées à travers plusieurs crises. Le défi sera maintenant de réfléchir à comment on fait les choses pour trouver de nouvelles façons d'innover. De notre côté, le modèle coopératif nous aidera grandement», déclare **STÉPHANE GAGNON**, nouveau président de la Fédération des travailleurs et travailleuses forestières (FQCF) élu le 17 avril dernier.

«Le marché s'est effondré. Les cours à bois sont plutôt, cela inquiète les gens, c'est certain. En même temps, les groupements forestiers ont toujours fait preuve de résilience par le passé. Comme on a un très bon modèle d'affaires, on a bien espoir de s'en sortir», ajoute le président de Groupements forestiers Québec, **RÉMAUD BERNIER**.

ANNONCE GOUVERNEMENTALE

MM. Gagnon et Bernier font tous deux valoir la nécessité d'obtenir du soutien de la part du gouvernement. Le 7 avril dernier, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dévoilait une aide financière d'urgence de 10 millions d'ici à ceux en aide au secteur forestier. Alors, le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) a annoncé l'évaluation des coûts additionnels engendrés par la mise en place de moyens visant à assurer la sécurité et la distanciation physique des travailleurs en sylviculture, tant en forêt publique et privée.

Ces coûts viendront bonifier les grilles de taux des travaux sylvicoles pour l'année 2020-2021. Cette mesure exceptionnelle doit permettre, entre autres, la mise en place d'initiatives bien particulièrement aux déplacements des travailleurs et à leur hébergement.

Afin d'atténuer la hardeur l'incertitude ressentie par les travailleurs, le BMMB a rétroactivement bonifié les grilles de taux de plus annoncé le report jusqu'en septembre 2020 de la facturation des volumes récoltés dans les forêts publiques au cours du mois de mars 2020 et des mois suivants.

Les montants en jeu représentent environ 60 M$ selon le taux de récolte des entreprises. La facturation ainsi suspendue sera par la suite étalée sur le reste de l'année 2020-2021.

«Nous savons d'ores que le secteur forestier sauva, à l'image de l'ensemble de la population québécoise, se relever rapidement des dernières versions qui ont été difficiles à tous les points de vue. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que les mesures mises en place aujourd'hui vont nous aider à nous relever plus aussi sur les travailleurs qui en sortir le cœur et l'âme. Depuis le jour un, nous promettons d'accompagner l'industrie. Aujourd'hui, nous pansons de la pandie aux actes », a affirmé le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, **PIERRE DUFOUR** au moment de dévoiler les deux mesures de soutien.

AUTRES MESSURES RÉCLAMÉES

Pour le nouveau président de la FQCF, l'annonce de ces mesures a «fait du bien et démontré que le ministère était à l'écoute». Le secteur forestier aura toutefois besoin de moyens additionnels. «C'est dès qu'on est capables de débarrasser les opérations de sylviculture, ce qui est bien. Dans un contexte où le bois ne se

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

PETITES ANNONCES 10

ABONNEZ-VOUS
www.lemondeforestier.ca

Le journal du secteur forestier depuis 1986

Malgré la crise sanitaire, *Le Monde Forestier* a continué d'être publié selon les éditions prévues. Le journal s'est fait un point d'honneur d'offrir aux lecteurs des informations très pertinentes ayant trait, notamment, aux programmes gouvernementaux déployés pour aider les entreprises et les employés, de même que les mesures de prévention à déployer pour la poursuite sécuritaire des activités sur le terrain.

Peu après son entrée en fonction, M. Dany Rousseau a procédé à un sondage en ligne auquel ont répondu pas moins de 337 lecteurs. Les résultats parlent d'eux-mêmes. Les lecteurs jugent à plus de 96 % le contenu du journal très ou assez pertinent en fonction de leurs besoins et intérêts. Les répondants se démarquent également par leur grande assiduité de lecture. Ainsi, à chaque parution, 34,4 % d'entre eux affirment en faire une lecture intégrale, 40,5 % lisent plusieurs articles et 16 % disent lire au moins un ou deux textes. Encore plus que les forts taux d'appréciation, l'intérêt du sondage réside dans les quelque 70 suggestions d'amélioration formulées par les lecteurs. Ces idées seront très utiles au nouveau directeur qui entend apporter des changements en vue de renforcer son positionnement comme référence incontournable du secteur forestier au Québec.

Si la crise a affecté les ventes publicitaires, cette situation a été palliée momentanément par l'obtention de la subvention fédérale d'urgence permettant de couvrir 75 % du salaire du directeur général et du directeur des ventes. L'éclosion de la pandémie a quelque peu retardé les plans du nouveau directeur, mais la prochaine année devrait être marquée par plusieurs changements qui permettront de renforcer le lectorat et assurer la pérennité du journal.

3 Forum d'échange/ Connaissances

Un nouveau nom à faire rayonner!

GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

Plan de communication

À la suite du changement de nom de RESAM pour Groupements forestiers Québec, un plan de communication a été déployé. La phase 1 du plan visait à informer tous les partenaires du nouveau nom et à procéder rapidement au changement de dénomination de l'ensemble des outils de communication (site Web, enveloppes, modèles de lettres, etc.) Le changement de nom étant une opportunité d'augmenter la notoriété de l'organisation auprès des partenaires, du gouvernement, des médias et du public, la phase 2 est marquée par le déploiement de nouveaux outils, dont une page Facebook. Dans le cadre de la phase 3, on souhaite développer une véritable image de marque Groupements forestiers Québec, dont les premiers bénéficiaires seront les groupements forestiers membres.

À l'image de Terra-Bois, les groupements peuvent maintenant marquer leur appartenance à l'organisation en intégrant le logo de Groupements forestiers Québec à leur identité visuelle.

TERRA-BOIS
COOPÉRATIVE
PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS
GROUPEMENT FORESTIER

Nomination d'un directeur des communications

Groupements forestiers Québec a maintenant un directeur des communications. Il s'agit de M. Dany Rousseau qui a occupé auparavant de telles fonctions au sein d'organisations comme la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Au départ du directeur général du journal *Le Monde Forestier* en mai 2019, M. Guy Lavoie, une révision du poste a été réalisée, ce qui a conduit à l'ajout des tâches de directeur des communications pour Groupements forestiers Québec, mais aussi pour la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF). Entré en poste en octobre dernier, M. Rousseau voit depuis à l'ensemble des communications de Groupements forestiers Québec, incluant les communications avec les membres.

Congrès 2019

C'est sous le thème « Un environnement à notre image » que le congrès 2019 s'est tenu dans la région de la Beauce, à la Cache à Maxime les 8-9-10 septembre dernier. L'événement s'est encore une fois avéré un succès.

Le Groupement forestier Bellechasse-Lévis a grandement contribué à la réussite en s'impliquant activement dans l'organisation de la visite terrain. C'est d'ailleurs sur les lots boisés du groupement forestier que notre partenaire principal, Nortrax John Deer, a réalisé une démonstration terrain avec une multifonctionnelle ainsi qu'un porteur. L'activité a permis à plus d'une soixantaine de propriétaires et congressistes de voir toute la nouvelle technologie de ces équipements forestiers.

Les participants à la visite terrain était tous transportés en autobus afin de faciliter la transition vers notre activité de la soirée, un méchoui à la réputée Cabane-à-Pierre de Frampton. Les congressistes ont grandement apprécié cette soirée qui lançait le congrès sur des bases solides.

La journée du lundi était encore une fois consacrée aux exposants et conférenciers. Cette année, puisque les visites terrains étaient le vendredi, tous les congressistes étaient au rendez-vous pour assister aux conférences. À la lumière des nombreux commentaires positifs reçus, il semble que les conférenciers au programme ont grandement plu.

La participation des groupements forestiers fut nombreuse en plus de celle de nos partenaires. Groupements forestiers Québec tient à remercier tous les groupements forestiers qui y ont participé. Un merci spécial à notre partenaire principal, Nortrax John Deer ainsi qu'au groupement forestier Bellechasse-Lévis. En raison de la pandémie qui sévit sur la planète tout entière, le congrès prévu en septembre 2020 a dû être annulé. Les éditions 2021 et 2022 auront toutefois lieu dans les régions de l'Estrie et de la Gaspésie, respectivement en collaboration avec le Groupement forestier coopératif St-François et le Groupement forestier Rocher-Percé.

Rendez-vous printanier

La crise sanitaire a forcé l'annulation de la rencontre printannière des groupements forestiers qui devait avoir lieu les 23 et 24 avril 2020. S'il est possible de tenir un tel événement dans un environnement sécuritaire, Groupements forestiers Québec entend revenir en force avec un tel événement en 2021.

Page Facebook

Groupements forestiers Québec profite de sa nouvelle page Facebook pour publier régulièrement des messages d'intérêt à l'intention de ses membres. Lancée en février dernier, juste avant le déclenchement de la crise sanitaire, cette page s'avère très utile pour informer les groupements des derniers développements de la pandémie de COVID-19. Pour ne rien manquer, il suffit de cliquer J'aime à l'adresse Facebook.com/Groupementsforestiers.

Info-RESAM / Groupements forestiers

L'info-RESAM est devenu en cours d'année l'info-Groupements forestiers. Il a été produit à 6 reprises. Cet outil demeure le plus efficace afin de maintenir les groupements forestiers au fait des principaux enjeux du moment.

Tous les groupements forestiers ont été invités à fournir les adresses de leurs administrateurs et/ou employés pour qu'elles soient ajoutées à la liste d'envoi de l'info-Groupements forestiers afin d'accroître la diffusion de l'information.

Questionnaire annuel

Pour réaliser sa mission, Groupements forestiers Québec se doit de bien connaître les besoins de ses membres, leur situation et leur développement. Ces informations s'avèrent capitales pour réaffirmer et consolider l'importance des groupements forestiers dans l'amélioration et la gestion des forêts privées.

Processus

Afin de faciliter la réponse aux questions et de rendre moins intense l'exercice, le questionnaire annuel a été scindé en quatre sections qui sont :

- Les informations générales du groupement forestier et informations corporatives;
- Les réalisations du groupement forestier;
- Les résultats financiers du groupement forestier;
- Les informations du répertoire des groupements forestiers.

Ces données ont été colligées et intégrées dans la base de données centrale de Groupements forestiers Québec et servent de référence lors de démarches de notre organisation.

Toute utilisation externe doit auparavant recevoir l'aval du conseil d'administration et faire l'objet d'une signature d'entente de confidentialité. Cette année, aucune demande n'a été faite.

Sondages

Dans le but de demeurer près des réalités de ses membres, Groupements forestiers Québec a entrepris d'augmenter de manière substantielle les sondages sur des enjeux spécifiques. Au cours de la dernière année, huit sondages ont été produits. Certains à la demande de groupements forestiers, d'autres afin de préciser des enjeux. Les principaux sujets abordés étaient : les programmes de formation, la mobilisation des bois, la grille de taux et le service informatique.

Répertoire des groupements forestiers

Ce document présente une fiche détaillée de chacun des 38 groupements forestiers membres. Plusieurs tableaux comparatifs à la fin de ce répertoire permettent de comparer l'ensemble des groupements sur différents points. Les tableaux comparatifs sont regroupés en quatre groupes, soit la main-d'œuvre et les équipements, les réalisations en forêt privée, les réalisations en forêt publique et la vie associative.

Les données incluses sont tirées des informations colligées dans le questionnaire en ligne de Groupements forestiers Québec. Ce questionnaire couvre les opérations réalisées durant l'année 2018-2019 et validées auprès de chaque groupement forestier.

4 Services aux membres

Service informatique de première ligne

Encore cette année, un service de première ligne de qualité a été offert aux membres par les employés du Groupement forestier Métis-Neigette, permettant de régler la quasi-totalité des cas (99%) dans un délai rapide. Le support de Micro-forêt ainsi que du Groupe DDM pour les problèmes plus sérieux nécessitant de la programmation ou une connaissance informatique en dehors des progiciels a été très utile. Un merci particulier à Micro-forêt (Jean-Michel Gaudet) pour toutes ces années de service et même pour la création des progiciels connus aujourd'hui. M. Gaudet se concentre désormais sur divers projets de développement informatique auprès de sa clientèle autre.

L'affluence des demandes de service est en légère diminution, mais il importe de signaler que les questions tendent maintenant à être plus complexes et ont trait au fonctionnement approfondi des progiciels. Cela prouve que les formations permettent d'acquérir une meilleure connaissance des progiciels et que le personnel des groupements forestiers possède une meilleure capacité d'exécution. La satisfaction des utilisateurs est très grande et il faut dire que l'accent est mis sur un service à la clientèle cordial. L'adresse courriel soutienresam.sern@gobetrotter est à prioriser dans les échanges, car plusieurs intervenants peuvent répondre sur cette adresse. Cela accélère le processus.

Le maintien à jour des manuels d'utilisateurs fait partie des tâches du service. Une version 2.1 du manuel RESAMGIS comprenant les modules développés au courant de l'année ainsi que certains ajustements faits dans les mises à jour de RESAMGIS sont maintenant inclus.

Assurances

Depuis quelques années, les membres de Groupements forestiers Québec bénéficient d'une offre avantageuse en assurances générale et collective avec BFL Canada. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique 2017-2021 qui prévoit le développement de plus de services aux membres.

Assurance générale

Ce dossier a été plutôt stable dans la dernière année. Le nouveau courtier de BFL Canada semble être apprécié et les dossiers de renouvellement se sont très bien terminés. Le volume d'affaires est resté stable alors qu'une décroissance était anticipée. Les possibilités de développement seront étudiées dans la prochaine année.

Assurance collective

Le dossier des assurances collectives progresse bien. Deux nouveaux groupements se sont joints au regroupement. Le volume d'affaires est en croissance pour atteindre un peu plus de 200 000$ de primes. Le programme est toujours très concurrentiel avec des frais d'administration de seulement 16,1%, soit parmi les meilleurs de l'industrie. Malgré une année difficile pour l'industrie de l'assurance, la majorité des groupements forestiers n'ont pratiquement pas subi de hausse de prime, une moyenne à 0,7% d'augmentation ayant été enregistrée.

De plus, tous les groupements forestiers ont été contactés pour une évaluation de leur dossier. De nouveaux efforts de promotion seront fournis au cours de la prochaine année afin de recruter de nouveaux groupements.

Régime de retraite

Depuis maintenant cinq ans, plus d'une quinzaine de groupements forestiers ainsi que certaines filiales cotisent à leur régime de retraite via notre regroupement avec l'Industrielle Alliance. L'actif s'élève maintenant à près de 2,8 M$, soit une augmentation d'un demi-million depuis la dernière année. Rappelons que les frais de gestion des fonds de placement sont parmi les meilleurs de l'industrie. Les groupements intéressés à cotiser dans le regroupement sont invités à nous contacter pour plus d'information.

MFOR

Depuis 2005-2006, RESAM est désigné comme le mandataire auprès de ses membres du programme de formation MFOR financé par Emploi-Québec. Le programme visait jusqu'en 2012 la formation en entreprise de nouveaux reboiseurs, débroussailleurs et abatteurs manuels en offrant une aide financière qui couvre près de 60 % des frais de formation des travailleurs. Depuis, Emploi-Québec a accepté d'ouvrir le programme pour faire place à de nouvelles formations en acquisition de compétences techniques, en opérateur de machinerie forestière, en élagage, en cueillette de produits forestiers non ligneux.

Un budget de 1 million $ était disponible pour les groupements forestiers, soit le même budget que l'année précédente. Cependant, l'augmentation des activités des groupements, les plus nombreux départs à la retraite ainsi que la rareté de la main-d'œuvre qualifiée forcent plusieurs membres à embaucher des travailleurs inexpérimentés. Ces facteurs augmentent la demande pour les projets MFOR. Ainsi, il a fallu mettre en application la politique de contingentement des projets MFOR suite à un dépassement budgétaire de plus de 200 000 $. Le facteur de remboursement a donc été d'environ 78 %.

Ce budget a été réparti entre 23 groupements forestiers, provenant de 10 régions administratives. De plus, pas moins de 66 projets ont vu le jour en acquisition de compétences techniques, en abattage, en reboisement, en débroussaillage, en élagage et en opération. Ce sont plus de 150 travailleurs qui ont reçu une formation via ce programme.

Pour 2020-2021, Emploi-Québec a réitéré sa confiance envers ce programme de formation en maintenant son aide financière à 1 M $ pour les trois associations provinciales.

MFOR+

En juin 2019, les directeurs généraux des trois associations sectorielles ont discuté de la possibilité de déposer une nouvelle demande de financement pour venir combler des besoins qui ne sont pas couverts par le programme MFOR. Le mois suivant, une demande en ce sens a été faite auprès des ministres d'Emploi-Québec et du MFFP.

C'est ainsi que Groupements forestier Québec a reçu un avis positif pour sa demande de formations de courte durée. Le projet pilote, communément appelé MFOR+, a été conclu avec un financement de 300 000 $ par année pour une durée de deux ans. Ce financement arrivait à point puisqu'il est venu assurer la réalisation des projets de formation en lien avec le développement de notre logiciel informatique. Pas moins de 60 000 $ ont d'ailleurs été investis pour la période de janvier à mars 2020.

Le programme se veut très attirant puisqu'il peut financer plusieurs formations qui ont pour objectif de fournir des outils afin d'améliorer la polyvalence, la productivité ainsi que la rétention des travailleurs. Les groupements forestiers ont d'ailleurs été mis à contribution pour développer l'offre de formation.

Entente SYGIF

Les groupements forestiers œuvrant en forêt publique utilisent des applications du Groupe SYGIF pour le traitement des données forestières. Ces applications sont beaucoup plus conviviales et efficaces que le système du MFFP, appelé Dendrodif. Il existe plusieurs applications selon les types de traitements que réalisent les groupements forestiers comme :

- Régénération
- Éducation
- Après traitements non commerciaux
- Scarifiage
- 7m et +

Les groupements qui ont fait l'acquisition des applications ont bénéficié d'un rabais de groupe d'environ 50 % et profitent d'une réduction sur le renouvellement des licences annuellement. Cette année, dix groupements ont renouvelé 26 applications pour un investissement de plus de 13 000 $.

Liste des comités de Groupements forestiers Québec[1]

Saison 2019-2020

Communication/promotion/nouvelles technologies			
Pierre Baril Terra-Bois	Denis Boutin GF Haut-Yamaska	Alexandre Guay-Picard SS Arthabaska-Drummond	Marc-Antoine Therrien GF Bellechasse-Lévis
Ghislain Bernard GF Dorchester	Raynald Cloutier Montmagny-L'islet	Michel Marin GFC Shick-Shock	Pascal Ouellette, GR. FORESTIERS QUÉBEC

Développement informatique			
Rémi Desbiens SS Chambord	Nicolas Fournier AF Appalaches	Gérald Landry GF Grand-Portage	Sylvain Thibodeau GFC Abitibi
Sylvain Drapeau AAFA des Sommets	Sébastien Jean SE Vallée	Bernard Ouellet GF Métis-Neigette	Jean Thivierge SER Vallée

Forêt publique (groupe d'intérêt)			
Francis Albert GF Témiscouata	Étienne Lambert-Julien GF Portneuf	GF Charlevoix	Rémi Martel SS Chambord
Pierre-Luc Desjardins GFC Baie-des-Chaleurs	Joel Guimond GF Métis-Neigette	Gérald Landry GF Grand-Portage	Bernard Ouellet GF Métis-Neigette
Patrick Feeny SS Haute-Gatineau	Sébastien Jean SER de la Vallée	Mario Lavoie SER des Monts	Sylvain Réhel EAFG Percé
France Fortin SS Mistassini	Sylvain Lalancette SS Mistassini	Bryan Lequesne GFC Péninsule	
Sébastien Rioux GAF Ristigouche	Sylvain Thibodeau GFC Abitibi		

Grille de taux en forêt privée			
Francis Albert GF Témiscouata	Patrick Feeny SS Haute-Gatineau	Rémi Martel SS Chambord	Bernard Ouellet GF Métis-Neigette
Pierre Baril Terra-Bois	Michel Marin GFC Shick-Shock	Sylvain Thibodeau GFC Abitibi	

Main d'œuvre			
Pierre-Luc Desjardins GFC Baie-des-Chaleurs	Sylvain Duchesneau AFC Wolfe	Luc Lavoie FGFBSL	Vincent Pépin GF Québec-Montmorency
Pierre Baril, GFC Terra-Bois	Michel Thibeault SS Haute-Gatineau	Sylvain Rajotte AF Sommets	France Fortin SS Mistassini
Denis Boutin GFC Saint-Fançois	Guy Geneau, GR. FORESTIERS QUÉBEC	Sylvie Gaumond Forêt Compétences	

[1] Le président de GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC est d'office membre de tous les comités

* : Indique que le membre du comité a quitté durant la période

Liste des comités externes

BIOPTERRE
Rénald Bernier, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

CELLULE DE CRISE – TBE
Rénald Bernier, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC
France Fortin, SS Mistassini
Bernard Ouellet, SER Neigette
Sylvain Rajotte, AFA des Sommets

COMITÉ DE SUIVI DES TAUX EN FORÊT PRIVÉE
Francis Albert, GF Témiscouata
Marc Beaudoin, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

COMITÉ PARITAIRE DE LA CNESST
Pascal Ouellette, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN D'ŒUVRE EN AMÉNAGEMENT FORESTIER
Sylvain Duchesneau, GFC Wolfe
Marc Beaudoin, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

COMITÉ SUR L'ALLÈGEMENT ET LA SIMPLIFICATION EN FORÊT PUBLIQUE
Francis Albert, GF Témiscouata
Marc Beaudoin, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

COMITÉ TECHNIQUE DE MOBILISATION DES BOIS
Pierre Baril, Terra-Bois
Bernard Ouellet, GF Métis-Neigette
Sylvain Drapeau, AFA des Sommets

ÉCOLE FORESTIÈRE DE DUCHESNAY
Pascal Ouellette, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

FORUM DES PARTENAIRES DE LA FORÊT PRIVÉE
Bernard Ouellet, GF Métis-Neigette
Marc Beaudoin, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

LES ÉDITIONS FORESTIÈRES
Rénald Bernier, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC
Marc Beaudoin, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

PARTENARIAT CONSERVATION DE LA NATURE CANADA
Pierre Baril, Terra-Bois
Marc Beaudoin, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

PRÉVIBOIS
Marc Beaudoin, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC
Pascal Ouellette, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC (comité de gestion)
Sylvain Rajotte, AFA des Sommets

PROGRAMME DE GESTION DES ENTREPRISES SYLVICIOLES (PGES)
Gérald Landry, GF Grand-Portage
Pascal Ouellette, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

TABLE DE CO-CRÉATION – MILIEUX HUMIDES
Sylvain Thibodeau, GFC Abitibi
Marc Beaudoin, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

TABLE DU MINISTRE SUR LA FORÊT PRIVÉE
Rénald Bernier, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC
Marc Beaudoin, GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

Liste des ententes provinciales de Groupements forestiers Québec

Partenaires	Projets	Valeur (si applicable)
BFL Canada	Assurances collectives	200 000 $
BFL Canada	Assurances générales	250 000 $
BMMB	Études de coûts pour la forêt privée	
BMMB	Grille de taux forêt privée	
BMMB	Grille de taux forêt publique	
BNQ	PGES	
CNC	Corridors écologiques	
DDM	Base de données des GF	3 000 $
DDM	Étude forêt privée	20 000 $
Emploi-Québec	Programme MFOR	1 000 000 $
Emploi-Québec	Programme MFOR+	300 000 $
FDRCMO	PACME	250 000 $
FQCF	Directeur des communications	10 000 $
FQCF	Éditions forestières	
Groupe Sygif	Logiciel Sygif	13 500 $
Groupement forestier Métis-Neigette	Chargée de projet	100 000 $
Groupement forestier Métis-Neigette	Service informatique première ligne	20 000 $
Industrielle Alliance	Régime de retraite	2 800 000 $
MFFP	Comité sur la simplification administrative	
MFFP	Forum des partenaires de la forêt privée	
MFFP	Logiciel	
MFFP	Prises de données /Modèle d'affaires	
MFFP	Reconnaissance du modèle d'affaires des GF	
SOPFEU	Protocoles SOPFEU	
SOPFIM	Données	

Activités de représentation

AVRIL 2019

- Congrès de la Fédération québécoise des coopératives forestières
- AGA de Groupement Kamouraska
- Rencontre président / DG / DG adjoint
- Rencontre président Fédération des organismes de gestion en commun (FOGC)
- Rencontre premier ministre du Québec François Legault
- Rencontre printanière de RESAM
- Conseil d'administration
- Carrefour de la recherche forestière
- Rencontre Terraspec
- Conférence de presse du ministre Dufour

MAI 2019

- Rencontre Cocréation – Milieux humides (2)
- Rencontre MFFP - RESAM Géomatique
- Congrès Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)
- Congrès Union des municipalités du Québec (UMQ), rencontre ministre de l'Environnement
- AGA syndicat producteurs de bois Côte-du-Sud
- Comité congrès de RESAM
- Activité Fondation de la faune du Québec
- Conférence téléphonique DG RESAM
- Cellule d'urgence TBE
- Rencontre téléphonique DG du Groupement Shick Shock

MAI 2019 (suite)

- Conférence téléphonique Conservation de la nature Canada

JUIN 2019

- Rencontre cabinet ministre de l'Emploi
- AGA Appalaches
- Activité DEMAIN LA FORÊT
- Rencontre ministère de l'Emploi
- CA téléphonique de RESAM
- Rencontre Président / DG
- Rencontre Luc Bouthillier, Université Laval

JUILLET 2019

- Rencontre Bruno Del Degan, Groupe DDM
- Rencontre Terraspec
- Rencontre Milieux humides
- Conférence de presse des ministres Dufour et Laforest
- Rencontre DG du Groupement Témiscouata
- Rencontre sous-ministre Ronald Brizard
- Rencontre Marco Baron
- Rencontre compagnie John Deere

AOÛT 2019

- Conseil d'administration
- Rencontre sous-ministre associé (Alain Sénéchal)
- Rencontre comité forêt UMQ
- Rencontre Président / DG et DG adjoint (2)
- Conférence Université Laval
- Rencontre Conseillers forestiers de la région de Québec
- Rencontre 1er vice-président RESAM
- Conseil d'administration
- Tournoi de golf de l'Ordre des ingénieurs forestiers de Québec (OIFQ)

SEPTEMBRE 2019

- Congrès de RESAM/GFQ
- Comité de liaison de l'Environnement
- Congrès Fédération québécoise des municipalités (FQM), rencontre 4 chefs de partis provinciaux
- Comité de sélection – directeur des communications
- Conseil d'administration
- Rencontre Président / DG
- Rencontre caucus de la Coalition avenir Québec (CAQ)
- Tournoi de golf Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)
- Participation au 10e anniversaire CMV Opération dignité Esprit-Saint
- Activité Alliance Forêt Boréale
- Présence à conférence de presse du ministre Dufour

OCTOBRE 2019

- Cellule d'urgence TBE
- Rencontre Président / DG (4)
- Rencontre des exécutifs FPFQ-GFQ
- CA téléphonique Éditions Forestières
- Rencontre ministres Laforest et Proulx
- Conférence téléphonique avec nouveau membre du conseil d'administration
- Participation activité Créneau Bois Construction

NOVEMBRE 2019

- Activité fondation Héritage Faune
- CA Éditions Forestières
- Conseil d'administration
- Rencontre Président / DG
- Rencontres ministère des Forêts
- Rencontre – Stratégie nationale de production de bois

DÉCEMBRE 2019

- Participation conférence de presse ministre Dufour (TBE)
- Comité GFQ, groupe de travail forêt privée
- Rencontre Conservation de la nature Canada
- Gala de l'Union des producteurs agricoles (UPA)
- Rencontre membres de Groupements forestiers Québec
- Rencontre Président / DG
- Conseil d'administration téléphonique

DÉCEMBRE 2019 (suite)

- Conférence téléphonique Comité communauté forestière FQM
- Rencontre ministre Dufour et son cabinet

JANVIER 2020

- Rencontre Présidents des groupements Montmagny et l'Islet
- Rencontre des deux vice-présidents de GFQ
- CA Éditions Forestières
- Comité GFQ, groupe de travail forêt privée
- Conseil d'administration
- Activité du député fédéral régional et président du CIFQ
- Rencontres comité évaluation du DG (3)
- Rencontre Développement économique Canada
- Rencontre Job alliance

FÉVRIER 2020

- Comité rencontre printanière
- Rencontre Président / DG adjoint de GFQ
- Commission parlementaire projet de loi fiscalité forestière
- Rencontre des présidents groupements de Montmagny et l'Islet
- Activité de CNC
- Conférence téléphonique table des partenaires conflit du bois d'oeuvre avec les EU
- Participation à l'AGA commune des groupements Montmagny et l'Islet

FÉVRIER 2020 (suite)

- Rencontre CRD du BSL sur projet charte du bois régional
- Comité forêt UMQ, Mario Gosselin et Alain Sénéchal

MARS 2020

- CA des Éditions Forestières par visioconférence
- Rencontre RTF
- Conférence Université Laval
- Visioconférence comité main-d'oeuvre GFQ (2)
- Rencontre Président / DG et DG adjoint (2)
- Visioconférence DG et DG adjoint GFQ
- Appel téléphonique FQM pour dossier CNC
- Visioconférence avec Groupe DDM, dossier informatique
- Visioconférence cellule de crise TBE

AVRIL 2020

- Visioconférence DG et DG adjoint GFQ (3)
- Conseil d'administration par visioconférence (2)
- Visioconférence comité main d'oeuvre
- Visioconférence membres de GFQ et avocat
  - dispense AMF
  - tenues des AGA des groupements versus COVID-19
- Visioconférence avec le ministère (Alain Sénéchal)

GROUPEMENTS FORESTIERS QUÉBEC

1175, Lavigerie, bur. 203 Québec, QC, G1V 4P1
Tél.: 418 877-1344 | Téléc.: 418 877-6449

groupementsforestiers.quebec

facebook.com/Groupementsforestiers